

Drôme. Il y eut des temps forts. Par exemple, la soirée publique, sur la place pavée de Méjannes, où villageois et touristes se sont mêlés aux uniformes pour écouter une chorale évangélique tahitienne et un groupe de gospel allemand. Mais surtout, ce culte célébré devant la mairie de Poët-Laval, en présence des autorités civiles et militaires, à l'occasion de l'inauguration

Ce chemin de grande randonnée suit le tracé de l'exil des protestants dauphinois depuis la Drôme jusqu'en Allemagne, en passant par Genève. Pas impossible que, parmi les militaires allemands, suisses ou slovènes qui priaient ensemble ce matin-là, certains aient parmi leurs aïeux l'un de ces huguenots fuyant l'intolérance et l'arbitraire royal. « *Nous devons trouver*

cun une dizaine de personnes parlant la même langue mais ne partageant pas forcément la même nationalité. La plupart d'entre elles se voyaient pour la première fois. Sur le thème « Délivre-nous du mal », elles ont échangé sur leurs difficultés de soldats à vivre leur foi.

Commentant ce passage du Notre-Père au culte du samedi, le pasteur suisse

dispensables. » Paroles lourdes de sens, si l'on songe que ce même week-end avait lieu la catastrophe de Carcassonne où, par négligence coupable, 17 personnes ont été plus ou moins grièvement blessées lors d'une journée portes ouvertes sur un site militaire. ■

NATHALIE GUILLET

AUMÔNIER MILITAIRE DE LA FPF

SANS-PAPIERS. Les « cercles de silence », destinés à attirer l'attention du grand public sur le sort des clandestins, s'étendent aujourd'hui à tout le territoire. Un succès qui ne va pas sans tensions et interrogations.

L'essor des cercles de silence

TOUT commence à Toulouse. C'est le 30 octobre 2007 que la communauté franciscaine lance le premier « cercle de silence ». Les participants, en cercle, observent un mutisme complet pendant une heure. Ils entendent ainsi protester dans un espace visible et symbolique contre les conditions de détention des étrangers sans papiers dans les maintenant fameux « centres de rétention ». Le groupe, très modeste au début, a vite grossi pour atteindre entre 200 et 400 participants à chacun de ces cercles qui se répètent depuis tous les derniers mardis du mois.

Cette démarche, inspirée de la non-violence gandhienne, se veut avant tout un message spirituel adressé à la conscience de chacun, croyants comme incroyants. Elle a bientôt été imitée à Marseille à l'initiative

de l'Eglise réformée, puis à l'appel de nombreuses associations religieuses ou non à Bordeaux, Paris, Mulhouse, avant de se répandre dans toute la France et même de déborder en Belgique.

Complémentarité

Stéphane Lavignotte, pasteur de la Maison Verte à Paris dans le 18^e arrondissement, précise que chacun de ces cercles s'organise localement avec un certain nombre de variantes dans les revendications ou interpellations portées à l'attention du public. Ces cercles de silence correspondraient donc plus à un mode d'action qu'à un mouvement coordonné et aurait l'avantage de toucher un public d'Eglise, d'habitude peu sujet au militantisme classique. Ce qui n'empêche pas qu'une certaine discipline reste nécessaire, les organisateurs s'imposant d'être toujours au moins douze et de

garantir un remplaçant en cas d'absence.

Cependant, le très vif succès qu'a connu ce mode d'action pose désormais de nouvelles questions. D'abord, parce que ces cercles de silence ont connu une amorce de coordination lors du passage au Parlement européen de la « Directive de la honte » (voir *Réforme* n° 3261, 28 février-5 mars), où un certain nombre de cercles ont essayé de se tenir en même temps, en dehors de leurs rendez-vous mensuels propres. Et puis par la très grande diversité des différentes organisations qui appellent à ces cercles de silence : Eglises, associations, syndicats... Nicolas Derobert, de l'Entraide protestante, signale qu'il y a une véritable complémentarité entre les associations, pour leur expertise politique et leur maîtrise des dossiers, et les Eglises, qui se sentent plus à l'aise dans une

pratique essentiellement spirituelle. Toutefois, ces alliances entre Eglises et organisations politiques ne vont pas sans provoquer quelques frictions. Celles-ci sont réglées localement et donnent donc une grande variété de tons dans les revendications de chaque cercle. Ainsi, à Versailles, où se prépare pour la rentrée un cercle de silence, la charte signée entre l'Eglise réformée et le Réseau éducation sans frontières (RESF) ne vise pas la politique gouvernementale, mais exprime des positions plus revendicatives que celles des franciscains de Toulouse.

Cercles de résistance

En fait, tous ces cercles sont traversés par une certaine tension entre ceux qui recherchent l'efficacité politique immédiate, et craignent un essoufflement de la vague des cercles de silence, et ceux qui cherchent à toucher

des publics plus larges et moins concernés, visant une action de témoignage sur le long terme. Ces divergences ont déjà donné naissance çà et là à des « cercles de résistance » au ton nettement plus revendicatif, alors que les initiateurs du mouvement, la communauté franciscaine de Toulouse, semblent eux-mêmes hésitants, par crainte de récupération politique du mode d'action qu'ils ont initié.

Ainsi, alors que tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de se réunir avec leur sensibilité propre pour faire respecter les droits de la personne humaine, mise en danger par la criminalisation des étrangers sans papiers, la pratique des cercles de silence paraît d'une certaine manière victime de son propre succès. ■

PIERRE-VALDO DEBÙ